



PORTRAIT DU SECTEUR

Au Sénégal, le secteur minier présente des potentialités importantes pour les investisseurs privés. A l'exception des phosphates, de l'or, du zircon et des calcaires industriels, le potentiel minier est largement sous-exploité.

Le Gouvernement du Sénégal, en concertation et en étroite collaboration avec les différents acteurs du secteur, a élaboré une politique minière tendant à améliorer le rendement des activités extractives, à attirer des investisseurs nationaux et étrangers et surtout à garantir une production nationale capable de générer des richesses et créer des emplois durables. Pour valoriser toutes ses ressources minières, le Sénégal a entrepris une vaste politique d'ouverture du secteur pour développer notamment l'investissement minier étranger

En matière de ressources minières, le Sénégal est traditionnellement connu, depuis les années 1940 pour l'exploitation du phosphate.

Le Sénégal dispose d'un sous-sol riche avec diverses ressources minérales telles que :

- les métaux précieux (or et platinoïdes) ;
- les métaux de base (fer, cuivre, chrome, nickel) ;
- les minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, sels, etc.) ;
- les minéraux lourds (zircon, titane, etc.) ;
- les pierres ornementales et matériaux de construction.

En ce qui concerne le fer, les gisements de fer sont localisés dans quatre (04) zones distinctes et les réserves prouvées sont estimés à plus de 750 millions de tonnes. L'une de ces zones abrite le projet de Falémé dans le Sud-est du pays qui porte sur une production annuelle de 15 à 25 millions de tonnes de minerais de fer. Son développement est intégré à la création de nouvelles infrastructures routières et portuaires avec le port minéralier de Bargny.





Le bassin sédimentaire sénégalais est également riche d'autres ressources telles que le zircon, le titane, les calcaires industriels, l'attapulgite, les tourbes, le gaz naturel, etc.

Pour valoriser toutes ces ressources minières, le Sénégal a entrepris une vaste politique d'ouverture du secteur pour développer notamment l'investissement minier étranger.

L'intérêt de développer le secteur des ressources minières et des fertilisants apparaît multiple. Ces réalisations entrent dans le cadre :

- du rééquilibrage de la balance commerciale, de l'amplification des effets d'entraînement sur le reste
- de l'économie (ressources fiscales, agriculture, industrie, infrastructures) et de la contribution au
- développement social via les mines artisanales.
- de l'exploitation des ressources minières qui est une opportunité pour réaliser des infrastructures
- structurantes et développer au niveau des zones de production des activités économiques diversifiées
- et durables tout en assurant la protection de l'environnement.
- du développement de l'industrie minière pour lequel le Sénégal se positionnera comme un centre de
- référence de services de la région.

Le développement d'une filière fertilisants avec un champion national s'inscrit dans l'optique de relever durablement la productivité et les niveaux de production agricole.

AVANTAGES COMPARATIFS

Le sous-sol sénégalais montre de nombreux indices ou gisements de substances utiles ou de minéraux, qui laisse de la marge à l'entrée de nouveaux investisseurs privés dans la filière. L'intérêt pour les sables à minéraux lourds du Sénégal s'est accru rapidement eu égard aux différentes opportunités qu'ils offrent. Les dunes de sable le long du littoral Atlantique sont en effet d'importants gisements de minéraux industriels tels que zircon et les minéraux titanifère et ilménite.

La zone orientale du pays regorge d'importantes ressources minières dont certaines sont en cours d'exploitation. Les travaux de prospection minière et de cartographie géologique effectués ont permis de mettre en évidence les indices de minerais métalliques et non métalliques suivants : platine, chrome, argent, manganèse, argiles Industrielles, pierres ornementales etc.

Le Sénégal oriental recèle, par ailleurs, d'importantes réserves de marbre de bonne qualité estimées à plusieurs millions de mètres cube. Ces marbres dont on compte jusqu'à six (06) variétés sont localisés principalement à Ndébou, Bandafassi et Ibel.

Le pays a créé un climat propice à l'investissement à travers un cadre législatif et réglementaire simple, clair, transparent, flexible, compétitif et non discriminatoire et a su attirer des investisseurs pour la relance et le développement, aussi bien des filières traditionnelles des phosphates et de la cimenterie que de la recherche et l'exploitation de l'or, du fer, du marbre etc. dans la région du Sénégal oriental et du zircon et du titane au niveau de la Grande Côte.

Rien que pour les phosphates, l'exploitation des gisements à travers le pays dont les réserves sont évaluées entre 500 millions et 1 milliard de tonnes place le Sénégal dans les dix premiers pays producteurs de phosphates au niveau mondial.



POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SENEGAL

Le Sénégal a été un des principaux producteurs de phosphate dans le monde, avec l'exploitation des grands gisements de phosphates de chaux de Taïba, dans la région de Thiès.

Le sous-sol sénégalais recèle une grande variété de richesses minérales : fer, or, cuivre, tourbe, cuivre, chrome, phosphates d'alumine, argiles céramiques et industrielles (attapulgite), pierres ornementales (marbre, granite etc.), sables lourds (ilménite, zircon, rutile), sables extra siliceux (sable de verrerie), terres à diatomées, sel gemme, etc.

Le Sénégal se prévaut d'un important potentiel minier, mais seuls les phosphates et leurs dérivés (acides et engrais), les matériaux de construction (brique de pierre, ciment, argile, granulats, gypse, sable et gravier) ont jusqu'à présent dominé le secteur.

Le Gouvernement a mis en place de mesures incitatives permettant le développement d'un secteur minier générateur de richesses, dans le cadre du Code minier.

Les objectifs retenus devraient vite être dépassés avec la mise en œuvre des projets du Plan Sénégal Emergent, qui offre des opportunités avérées au secteur privé, notamment :

- Le développement de la filière phosphate, grâce notamment à l'exploitation des gisements de phosphate de Matam et la production d'engrais ;
- Le projet intégré des Mines de Fer de la Falémé ;
- l'Exploration et exploitation de mines à ciel ouvert ;
- Le traitement, manutention et de chargement des trains minéraliers ;
- La réhabilitation de lignes de chemins de fer ;
- La Construction d'un port minéralier à Bargny ;
- L'accélération de l'extraction de l'or dans la région de Kédougou et du zircon de la Grand Côte ;
- La promotion de la mine artisanale, pour en faire une véritable opportunité de développement social et économique.

La réalisation de ces projets sera facilitée par la mise en place d'un véritable hub minier régional, faisant du Sénégal la zone de référence en matière de services miniers dans la région ouest-africaine.

